

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 Diplôme : **AGAPES Master 2**

RESPONSABLE(S) : A. MEIDANI

## SESSION 1

Contrôle continu (pas de contrôle terminal)

Épreuve		Durée	Coeff.	Report
UE	Épreuve			
1	901	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (50H dont 25 en SPOC)	1,5 pour les 25H (hors SPOC) 8 ECTS	X
2	902	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (75H dont 25 en SPOC)	1,5 pour les 50H (hors SPOC) 8 ECTS	X
3	903	participation + + exposés oraux + SPOC (25H dont 12.5 en SPOC)	4 ECTS	X
4	904	dossiers écrits (DM_devoir maison) + exposés oraux + participation (25H)	1,5 pour les 25H 4 ECTS	X
5	905 AA	participation + exposés oraux (25H)	3 ECTS	X
6	906_LV	Participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) (25H)	20min 3 ECTS	X
7	1001	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison)	19 ECTS	X
8	1002	exposés oraux + participation + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (25H dont 12.5 en SPOC)	20min 4 ECTS	X
9	1003	participation + exposés oraux (25H)	4 ECTS	X
10	1004 AA	participation + exposés oraux (25H)	3 ECTS	X

## SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
UE	Épreuve		
1	901	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (50H dont 25 en SPOC)	
2	902	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (75H dont 25 en SPOC)	
3	903	participation + + exposés oraux + SPOC (25H dont 12.5 en SPOC)	
4	904	dossiers écrits (DM_devoir maison) + exposés oraux + participation (25H)	
5	905 AA	participation + exposés oraux (25H)	
6	906_LV	Participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison) (25H)	
7	1001	participation + exposés oraux + dossiers écrits (DM_devoir maison)	
8	1002	exposés oraux + participation + dossiers écrits (DM_devoir maison) + SPOC (25H dont 12.5 en SPOC)	
9	1003	participation + exposés oraux (25H)	
10	1004 AA	participation + exposés oraux (25H)	

## Informations complémentaires

Soutenance et épreuves possibles en distanciel selon modalités d'inscription &amp; évolutions sanitaires et directives ministérielles, nationales, régionales et locales.

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.